



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Fêtes de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 24 mai 2022 à 9 h 55 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Mario Aubé préside la séance.

Sont absents, mesdames les conseillères Caroline Murray et Louise Boudrias ainsi que monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général par intérim, André Turgeon, directeur général adjoint-infrastructures urbaines et environnement, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Audrey Bureau et Daniel Feeny, attachés politiques, M^e Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Claude Beaulieu, président de la corporation du Centre culturel de Gatineau (Maison de la culture), Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Émilie Chasles, directrice territoriale, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, Steve Fournier, directeur général et artistique, Maison de la culture, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Marie-Hélène Rivard, chef de service, Relations publiques.

CP20220524-P1 BILAN DES ACTIVITÉS 2021 DE LA CORPORATION DU CENTRE CULTUEL DE GATINEAU (MAISON DE LA CULTURE)

Présentation par monsieur Steve Fournier.

Les objectifs de la présentation sont :

- de présenter le bilan des activités 2021 de la Corporation du centre culturel de Gatineau (Maison de la culture de Gatineau);
- d'accepter les demandes et les propositions pour l'appropriation du surplus budgétaire 2021.

Les éléments suivants sont présentés :

- Les statistiques de l'année 2021 et une revue des activités tenues en 2021;
- Les nominations et les prix octroyés à la Maison de la culture;
- Les enjeux identifiés en début d'année 2021;
- La planification stratégique;
- Le bilan financier 2021;
- Les surplus budgétaires 2021 et les propositions pour l'utilisation de ce surplus budgétaire.

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2022-01

Accepter le dépôt du rapport annuel 2021 de la Corporation du centre culturel de Gatineau.

CP-DG-2022-02

Verser, à même le surplus budgétaire 2021, à la Corporation du centre culturel de Gatineau les sommes suivantes pour la réalisation de la première année du plan d'action de la planification stratégique :

- 56 500 \$ pour la gestion efficiente et maintien des standards de qualité;
- 15 000 \$ pour l'offre d'une programmation audacieuse;

- 148 476 \$ pour la diversification de l'offre de services;
- 550 000 \$ pour l'acquisition d'équipements spécialisés et autoriser la Corporation du centre culturel de Gatineau à déposer une demande d'aide financière auprès du ministre de la Culture et des Communications du Québec;
- 200 000 \$ pour la consolidation de l'écosystème.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Plusieurs élus saluent l'excellent travail de la Corporation et félicitent les administrateurs qui ont réussi à obtenir près de 4 millions de dollars en subvention. On souligne que 92 % de leurs revenus sont des revenus autonomes, ce qui est exceptionnel;
- Certaines obligations du protocole d'entente entre la Corporation et la Ville font l'objet de discussions, plus particulièrement celle portant sur l'exigence que les surplus générés par la Corporation soient remis à la Ville (excluant les sommes allouées d'un commun accord pour les améliorations locatives, technologiques et scénographiques);

Messieurs les conseillers Edmond Leclerc et Steven Boivin croient que la Corporation a effectué un remarquable travail, mais ils n'approuvent pas les recommandations proposées puisqu'elles ne respectent pas le protocole d'entente avec la Ville. Le rôle des élus n'est pas de récompenser les OBNL, mais de faire respecter les protocoles d'entente. Ces montants devraient être investis en culture.

Monsieur le conseiller Steven Boivin croit que dans la recommandation CP-DG-2022-02, un montant de 698 000 \$ respecte le protocole. Il mentionne qu'il s'agit d'une belle occasion de dégager près de 300 000 \$ pour le milieu culturel qui en a grandement besoin, surtout dans un contexte post-pandémique.

- Des détails sont donnés concernant le 200 000\$ pour la consolidation de l'écosystème et la salle à géométrie variable;
- Quelques éléments de discussion portent sur la salle à géométrie variable.

Madame la mairesse indique que les surplus générés par les subventions doivent servir à des éléments précis. Le montant des surplus doit donc être ventilé pour honorer le but de ces subventions. Elle mentionne que le protocole viendra à échéance sous peu et que son contenu sera renouvelé. Le fait de réinvestir des surplus dans les infrastructures est logique. Pour ce qui est des autres sommes, elle se questionne un peu. Dans le contexte post-pandémique, elle est à l'aise avec les recommandations, mais la Ville devra avoir une vision totalement différente dans les futurs protocoles.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc veut davantage d'explications puisque le protocole établit clairement que les surplus appartiennent à la Ville. Monsieur Bard répond qu'une réponse lui sera transmise à cet effet ainsi qu'à l'ensemble du conseil.

Le rapport annuel 2021 de la Corporation du centre culturel de Gatineau (Maison de la culture de Gatineau) sera déposé au conseil municipal du 7 juin 2022 de même que l'approbation du surplus budgétaire pour l'acquisition d'immobilisation et l'amélioration des services.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 55.

Reprise du comité plénier public à 11 h 05.

Madame Isabelle Veilleux, directrice, Secrétariat au développement économique se joint à la rencontre.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Parent Norris quitte la rencontre.

CP20220524-P2

RAPPORT ANNUEL 2021 – ID GATINEAU

Présentation par messieurs Fabien Beaudet, directeur général, Jean-François Guitard et Robert Binette et madame Brigitte Allard.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- La gouvernance du développement économique à la Ville et le mandat d'ID Gatineau;
- Le service de soutien d'ID Gatineau qui est disponible pour les producteurs locaux;
- Les résultats d'ID Gatineau, leurs indicateurs de performance, le soutien offert aux entreprises détenus par des femmes, des autochtones ou des minorités visibles;
- Une mise à jour concernant le montant de 300 000 \$ qui a été donné à ID Gatineau afin qu'un soutien soit offert aux associations d'affaires.

Madame la mairesse France Bélisle ainsi que messieurs Martin Dalpé, Daniel Feeny et madame Marie-Hélène Rivard quittent la rencontre lors de la période de questions.

Le rapport annuel 2021 d'ID Gatineau sera mis en ligne sur le nouveau site web le 8 juin 2022.

Fin du comité plénier public à 11 h 45.